



mercredi, 9. Novembre 2016

SOMMAIRE Cliquez sur les titres pour lire les articles

Marché & Economie	2
<i>Climat des affaires : L'Algérie a mené des réformes « importantes »</i>	2
<i>Algérie-Afrique du Sud : Valoriser les potentialités économiques</i>	2
<i>Salon Maghreb Pharma : L'industrie pharmaceutique algérienne comme modèle</i>	2
<i>Transition énergétique : Les opérateurs privés ambitionnent d'investir davantage</i>	4
<i>Ressource hydrique : L'Impératif de la maîtrise de la gestion</i>	4
<i>Budget d'équipement du secteur des PTIC pour 2017</i>	5
<i>Poudre de lait : Vers le lancement de la production locale</i>	5
<i>La formation numérique et e-learning : Une avancée pour les entreprises</i>	6
<i>9e session du Conseil d'Affaires algéro-saoudien : Diversifier la coopération</i>	6
<i>Face à une demande croissante : L'Opep pour davantage d'investissements</i>	7
<i>Création de fermes d'engraissements de Thon</i>	7
<i>La suppression de la subvention de l'orge était une revendication des éleveurs</i>	8
Commerce	9
<i>Usine Emin Auto/JAC : Le premier camion en février 2017</i>	9
<i>Assemblage de Camions : Diamal se relance</i>	10
Transactions & Contrats	10
<i>Le chiffre du jour : 40 agences CPA</i>	10
<i>Le pari dans la formation de Scania et Legrand Electric Algérie</i>	10
Régions	11
<i>Foire du miel à Rouiba : Un réel savoir-faire ancestral</i>	11
<i>Aïn-Temouchent: Plus de 200 forages autorisés</i>	12
Divers	12
<i>Donald Trump, 45ème président des États-Unis</i>	12



CCI ALGÉRO-FRANÇAISE

غرفة التجارة و الصناعة الجزائرية-الفرنسية

Siège social : 38 rue Abou Noues Hydra, Alger

Accueil & Bureaux : Villa Malgaïve

01 rue du professeur Vincent Telemly, Alger

Tél: +213 (0) 23 507 019

Fax: +213 (0) 23 507 032

cciaf@cciaf.org

www.cciaf.org

NOS EVENEMENTS SUR

WWW.CCIAF.ORG

Climat des affaires : L'Algérie a mené des réformes « importantes »

Source : El Moudjahid

Trente-six pays, dont l'Algérie, ont mené des réformes «importantes» durant les six derniers mois pour améliorer leur climat des affaires, indique un rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced). Au total, 53 mesures en matière de politiques d'investissements ont été prises par ces pays durant la période s'étalant de mai à octobre 2016, précise cette organisation onusienne dans sa dernière édition du moniteur des politiques d'investissements dans le monde.

«Parmi les mesures les plus importantes (prises) figure l'adoption de nouvelles lois sur l'investissement en Algérie, au Myanmar, en Namibie et en Tunisie», souligne-t-elle dans son rapport.

La Cnuced précise que le nouveau code de l'investissement en Algérie, adopté en juillet dernier, devrait promouvoir et faciliter les investissements. Ce code, note-t-elle, introduit des baisses d'impôts et des incitations fiscales notamment pour les produits et services importés destinés à lancer des projets d'investissements.

L'Organisation avait prévu en septembre que le changement de cap en matière de politique d'investissement devrait aider l'Algérie à drainer plus d'IDE.

Autre fait saillant, l'adoption d'une stratégie globale de libéralisation des investissements en Inde, l'institution de nouvelles procédures pour la création des

entreprises étrangères en Chine et l'ouverture des secteurs de l'industrie au Bahreïn, en Indonésie et aux Philippines, relève, par ailleurs, l'organisation.

Le Brésil a modifié sa décision pour permettre la privatisation totale de ses compagnies aériennes.

La Cnuced constate que les investissements étrangers constituent «un moyen important pour relancer une économie mondiale stagnante», expliquant que les restrictions en matière d'IDE enregistrées dans le monde durant la période couverte par ce rapport ont été motivées par le besoin de protéger les intérêts nationaux des Etats.

Le document de la Cnuced note également la conclusion d'un nombre important d'accords internationaux dans le domaine de l'investissement.

Algérie-Afrique du Sud : Valoriser les potentialités économiques

Source : El Moudjahid

L'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie, Dlomo Dennis, a estimé que les relations économiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud ne sont pas à la hauteur de la profondeur des relations historiques liant les deux pays.

Intervenant lors d'une rencontre avec des opérateurs économiques de Batna, l'ambassadeur d'Afrique du Sud a exprimé «la volonté de son pays de contribuer au développement de l'économie algérienne», relevant qu'il existe «de nombreuses opportunités pour renforcer la coopération entre les deux pays». Cette coopération doit passer par des wilayas telles que Batna qui compte «parmi les plus grandes wilayas d'Algérie et

recèle d'importantes potentialités qui peuvent être exploitées en faveur d'une coopération effective entre les deux pays» a-t-il ajouté. M. Dlomo Dennis a également indiqué que les deux pays (Algérie- Afrique du Sud) partagent la même vision, les mêmes priorités et les mêmes objectifs, d'ou la nécessité de coopérer en matière d'investissement en Afrique. Par ailleurs, l'ambassadeur, qui était accompagné de la responsable des relations commerciales à l'ambassade d'Afrique du Sud, a également abordé les opportunités d'investissement dans son pays, mettant en exergue les facilités qui seront accordées aux investisseurs algériens, ainsi qu'aux opérateurs économiques de la wilaya de Batna souhaitant investir en Afrique du Sud ou faire appel à l'expertise de son pays notamment dans le domaine de l'agriculture, le tourisme, les énergies renouvelables, la technologie, et les télécommunications. L'ambassadeur a également rappelé la rencontre tenue l'année dernière entre les présidents des deux pays qui a renforcé les relations entre les deux pays, et ce, en attendant l'ouverture de la liaison aérienne Alger-Johannesburg. Organisée en coordination avec la Chambre d'industrie et de commerce des Aurès (Batna) (CCI-Aurès), la rencontre a vu la participation de nombreux hommes d'affaires et investisseurs de Batna qui se sont enquis du climat d'affaires en Afrique du Sud et des opportunités de partenariat avec les opérateurs économiques de ce pays.

Salon Maghreb Pharma : L'industrie pharmaceutique algérienne comme modèle

Source : El Moudjahid

Soixante articles ont été consacrés à l'industrie pharmaceutique dans le projet de loi sur la santé, a

précisé le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

«Le secteur pharmaceutique figure parmi les grandes priorités du nouveau projet de loi sur la santé notamment pour ce qui est de la promotion de l'industrie locale, on y a consacré un volet important afin de l'encourager et le règlementer», tels sont les propos tenus par le ministre de la Santé et de la Réforme hospitalière.

M. Abdelmalek Boudiaf qui a présidé, hier, l'ouverture de la 5e édition du Salon Maghreb Pharma (Expo 2016) a fait savoir que la loi sur la santé renferme 60 articles relatifs à la réglementation des activités liées à l'industrie pharmaceutique «ces articles permettront de donner un nouveau souffle à l'investissement dans ce domaine, ainsi de garantir une production pharmaceutique de qualité», a-t-il dit.

Par ailleurs, le ministre a déclaré récemment que de grandes avancées en matière de développement dans le domaine de la production nationale de médicaments ont été enregistrées, à l'instar de la fabrication pharmaceutique d'une manière générale «le taux de production locale des produits pharmaceutiques a dépassé les 58% de la valeur du marché du médicament», a-t-il indiqué.

M. Boudiaf a fait savoir que son département prévoit d'atteindre les 70% durant le premier semestre de l'année prochaine, ajoutant que les pays qui réalisent un tel chiffre peuvent prétendre à une plateforme d'exportation du médicament. «C'est notre objectif», a-t-il déclaré.

Le ministre a, d'ailleurs, expliqué qu'à l'horizon 2020, la production pharmaceutique connaîtra une relance qui

permettra une couverture à 100% des besoins du marché. «Grâce à l'édification d'une industrie nationale du médicament, en partenariat avec des laboratoires étrangers, l'Algérie arrivera, d'ici cinq années, à couvrir près des 100% de ses besoins en médicaments», a-t-il dit. Cet objectif tracé renseigne à quel point l'industrie des médicaments occupe une place importante dans l'actuelle politique gouvernementale.

Pour ce faire, l'exécutif a adopté une série de mesures, ces dernières années, a rappelé le ministre. Saisissant l'occasion, le ministre a annoncé que la présentation du projet de loi sur la santé devant la commission de la santé, des affaires sociales, de l'emploi et de la formation de l'Assemblée populaire nationale (APN) aura lieu le 16 novembre 2016.

La conquête du marché extérieur du médicament doit constituer une "priorité" pour les unités privées de production pharmaceutiques implantées sur le territoire national

Dans le même ordre d'idées, M. Boudiaf a indiqué que le taux satisfaisant de couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques rend "inéductible" le recours à l'exportation dans le cadre du nouveau modèle économique préconisé par les hauts responsables du pays.

"L'exportation du médicament permet au pays d'assurer une entrée en devises fortes, j'invite les responsables des unités pharmaceutiques privés à ne pas focaliser leur intérêt sur l'approvisionnement du marché national, mais penser à conquérir des marchés d'Afrique et des pays arabes, voire même d'Europe" a-t-il dit. Révélant qu'il est absolument nécessaire pour celui qui désire se lancer dans l'exportation du médicament d'être «offensif et changer sa manière de

penser», a-t-il préconisé, faisant état de compétences avérées prêtes à relever ce défi.

Selon le ministre, l'Algérie doit, au regard des potentialités dont elle dispose, occuper la première place en Afrique et dans le monde arabe dans le domaine de la production pharmaceutique, assurant que l'Etat ne ménagera aucun effort pour venir en aide à ceux désirant se lancer dans l'exportation du médicament.

Il y a lieu de rappeler que les importations de produits pharmaceutiques ont chuté de 24,7% au cours des neuf premiers mois de l'année 2015, pour s'établir à 1,37 milliard de dollars, selon l'Office national des statistiques algérien, tandis que le nombre d'usines et d'unités de production du secteur pharmaceutique installées dans le pays est désormais de 132, et que 230 nouveaux projets sont en cours de réalisation.

196 exposants représentant 26 pays étrangers et 36 sociétés algériennes

Concernant la 5e édition du salon Maghreb Pharma, M. Boudiaf a précisé que cette rencontre qui s'étale sur deux jours, est une opportunité de coopération et de renforcement de l'investissement en matière d'industrie pharmaceutique en vue de relancer le marché national des médicaments, saluant cette industrie jeune qui s'oriente d'ores et déjà vers l'exportation à travers une présence dans 11 pays africains.

D'autre part, le directeur du Salon, M. Olivier Hicham Allard a souligné la participation de 196 exposants représentant 26 pays étrangers et 36 sociétés algériennes spécialisées dans le conditionnement et

emballage, les lignes de production, les salles propres, le traitement d'air et d'eau, le matériel de laboratoires. L'intervenant a indiqué à ce propos, que cette édition est marquée par des interventions de qualité animées par des experts internationaux dans le domaine de la pharmacie, prévoyant la présence de 2.500 visiteurs professionnels qui se sont inscrits via Internet «Le but de ce salon est de contribuer au développement dynamique des capacités de production locale dans la région en offrant à ces acheteurs/vendeurs une plateforme de rencontre ultra-efficace »a-t-il conclu.

Transition énergétique : Les operateurs privés ambitionnent d'invertir davantage

Source : El Moudjahid

«La transition énergétique est une étape cruciale de la transformation de l'économie algérienne. C'est une phase aussi importante que la nationalisation des hydrocarbures qui est intervenue en 1971». C'est ce qu'a indiqué, hier, le président du forum des chefs d'entreprises (FCE) Ali Haddad. Intervenant à l'ouverture des travaux de la rencontre organisée à Alger sous le thème : «quelle transition énergétique pour l'Algérie ? Les défis pour une sécurité énergétique et une diversification des ressources réussies», il a tenu à souligner que «la transition énergétique est une thématique centrale et un axe de travail majeur du plan d'action du FCE». «Je saisi donc l'opportunité de cette conférence» a-t-il dit : «pour annoncer que le FCE organisera en 2017 avec des partenaires du secteur public une grande rencontre pour encourager la production nationale de biens et de services dans le secteur de l'énergie ». Et de poursuivre «la transition énergétique couplée à la diversification économique doit favoriser l'émergence de nouvelles filières industrielles et ainsi offrir à l'économie un levier de

croissance et de création d'emplois», avant d'insister à cet effet sur la nécessité que le secteur privé algérien doit pouvoir entreprendre et investir dans ce secteur névralgique : « Il faudra dans ce cas concevoir un cadre juridique et réglementaire adapté pour encourager l'investissement tout en préservant les intérêts suprêmes de l'Algérie.

S'il y a un secteur où il serait judicieux de faire valoir la préférence nationale, c'est bien celui de l'énergie» a-t-il estimé. M. Ali Haddad n'a pas manqué de saluer les efforts du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika sur l'importance qu'accordée pour le développement des énergies renouvelables, en indiquant en des termes précis : «Le programme du Président de la République a fixé le cap. Il prévoit, à l'horizon 2030, une puissance totale de 22000 Mégawatts dédiés à la seule consommation locale. Il projette de développer un large éventail de filières technologiques où le photovoltaïque et l'éolien se taillent la part du lion avec respectivement 13575 Mégawatts et 5010 Mégawatts, le reste étant réparti entre l'énergie solaire thermodynamique, la biomasse, la cogénération et la géothermie». Dans le contexte actuel, M. Ali Haddad trouve qu'il est plus que nécessaire de trouver des solutions pour réduire la consommation des secteurs énergivores et en améliorer l'efficacité énergétique et les performances tout en réduisant l'impact sur l'environnement : «Nous ne pouvons ignorer non plus la baisse drastique des exportations d'hydrocarbures et des recettes fiscales pétrolières et l'augmentation de la consommation interne à laquelle il faudra faire face progressivement et qu'il faudra rationaliser» a-t-il ajouté. De son côté la secrétaire générale du Ministère de l'énergie, Fatma-Zohra Talantikite a fait savoir que le ministère de l'énergie projette de créer une industrie des énergies renouvelables qui touchera tous les éléments de la

chaîne de valeurs. «L'Algérie dispose de compétences avérées dans ce secteur »a-t-elle indiqué. Elle a estimé qu'«avec ses capacités en énergies renouvelables, l'Algérie peut être un grand exportateur de l'électricité notamment vers les pays africains». Pour le SG de l'UGTA les conclusions de la rencontre apporteront un plus pour la réactivation de l'économie nationale. D'autre part, l'expert pétrolier, M. Francis Perrin a fait savoir que «la transition énergétique ne s'articule pas uniquement autour des énergies renouvelables mais doit aussi intégrer d'autres éléments tels la rationalisation de la consommation énergétique et le changement de la manière de travail sur les énergies fossiles». Pour réussir la transition énergétique de l'Algérie et la naissance de capacités nationales d'innovation, de production, de maintenance et de services, créatrices d'emplois nouveaux et durables et de richesses, le FCE a réalisé une étude qui définit une feuille de route. Il y a lieu de souligner à l'occasion de cette journée plusieurs pénales sont programmé pour soulevé les déférentes questions liée à ce secteur d'avenir. En effet le 1er panel a été organisé sur les énergies conventionnelles : les défis pour une sécurité énergétique à long terme. Quant au 2e celui-ci est organisée sur les énergies alternatives : Les défis de la transition énergétique.

Ressource hydrique : L'Impératif de la maîtrise de la gestion

Source : El Moudjahid

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali a souligné, à Chlef, l'impératif de la maîtrise de la gestion technique des stations de dessalement d'eau de mer et de pompage des eaux, afin de garantir la préservation des acquis de la wilaya en matière de ressource hydrique.

"La garantie de l'alimentation de la wilaya en eau potable et eau dessalée passe par la maîtrise des équipements techniques et de la technologie", a assuré le ministre à la faveur d'une visite de travail dans la wilaya, estimant que l'Algérie est en phase de devenir leader en la matière, en disposant de 11 stations de dessalement d'eau de mer. Par ailleurs, M. Ouali a souligné le renforcement du secteur de l'eau dans la wilaya, par de nombreux acquis, au titre du programme présidentiel, dont la Station de pompage des eaux de Ténès. "Le projet de la station de dessalement d'eau de mer de Béni Haoua est un autre acquis de dimension socioéconomique, visant la garantie de l'eau potable au citoyen, tout en participant à la diversification des revenus de l'économie nationale, par l'exploitation des eaux dessalées dans le secteur agricole" a, encore, estimé le ministre. Le projet vise le remplacement d'un volume de 50.000 m3 d'eau (en provenance de barrages et puits) utilisé dans l'irrigation agricole, par des eaux dessalées, dans un objectif d'exploiter cette eau dans l'alimentation des citoyens en eau potable. M. Ouali n'a pas manqué d'insister sur l'impératif de lutte contre les raccordements illicites et les vols d'eau, en vue d'une meilleure exploitation de cette ressource vitale, tout en plaidant, en outre, pour la fédération des efforts en la matière entre les autorités locales et l'algérienne des eaux (ADE). L'opportunité a donné lieu à la mise en exploitation d'un réseau d'irrigation d'un périmètre agricole de 1.500 ha à El Karimia, outre une visite du projet du Centre d'enfouissement technique (CET) de la commune d'Oum Drou, et du Parc urbain de la ville de Chlef.

Budget d'équipement du secteur des PTIC pour 2017

Source : El Moudjahid

La ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication a affirmé que le budget de fonctionnement du secteur pour l'année 2017 est «faible», enregistrant un recul de l'ordre de 142 millions de dinars par rapport à celui de 2016.

Dans un exposé devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale sur le budget du secteur, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances pour 2017, la ministre a indiqué que «le budget de fonctionnement de son secteur, estimé à 2,432 milliards de DA, a reculé, cette année, de 142 millions de dinars, par rapport à celui de l'exercice en cours».

Ce budget est «très faible» et il est principalement destiné à la prise en charge des «dépenses de fonctionnement de la direction centrale du ministère, de ses services décentralisés, ainsi que des deux établissements de formation sous tutelle» précise la ministre.

Concernant le budget de l'équipement, la ministre a indiqué qu'au vu de la situation économique actuelle, «la loi de finances pour 2017 n'a alloué aucun crédits au profit du secteur, qui continuera à réaliser, ajoute la ministre, les projets inscrits au titre du programme en cours».

Ces projets concernent essentiellement le projet de raccordement en fibre optique «Alger-Oran-Valence», la réalisation d'une étude pour la réalisation du siège de

l'autorité gouvernementale de la certification électronique, ainsi que l'acquisition d'équipements et logiciels relatifs à la certification électronique, et la réhabilitation et la modernisation de l'Institut national de la poste et des technologies de l'information et de la communication d'Alger. De leur côté, les députés ont soulevé plusieurs préoccupations, notamment celles relatives au projet de raccordement en fibres optiques, les investissements d'Algérie Télécom, ainsi que les prestations postales, telles que la liquidité au niveau des agences postales.

Poudre de lait : Vers le lancement de la production locale

Source : El Moudjahid

Le gouvernement envisage de lancer, dans un proche avenir, la production locale de la poudre de lait, en vue de réduire les importations de ce produit agroalimentaire, a indiqué le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum. «La nouvelle vision du gouvernement reflète notre conviction formelle qu'il y a possibilité d'entamer, dans les prochains mois, la production de la poudre de lait au niveau local», a fait savoir le ministre, lors de son audition par la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017. La concrétisation de cette vision se fera en coopération avec les opérateurs économiques privés et le groupe public Giplait, a-t-il précisé.

«Nous n'avons pas l'intention de couvrir 100% des besoins du pays en poudre de lait, mais il s'agit de lancer de façon sérieuse sa production, même avec de petites quantités», a avancé le ministre. Rappelant l'effort consenti par les pouvoirs publics pour soutenir la filière

lait et en promouvoir la production nationale, M. Chelghoum a observé que la fabrication locale de lait de vache, estimée actuellement à plus de deux milliards de litres, n'était pas totalement collectée, créant un déficit sur le marché. Par ailleurs, il a indiqué que son secteur avait procédé récemment à la réduction des quotas de poudre de lait (importée) alloués aux transformateurs. «Nous avons constaté qu'il y a une surconsommation et du gaspillage, alors nous avons pris la responsabilité d'opérer une diminution des quotas de poudre de lait des laiteries», a-t-il expliqué. Le prix de la poudre de lait allouée aux laiteries, par l'intermédiaire de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), est subventionné par l'État dans l'objectif de produire du lait pasteurisé conditionné en sachet cédé sur le marché à un prix administré de 25 dinars/litre. Pour appuyer ses propos, M. Chelghoum a comparé la consommation annuelle en Algérie à celle de la France en cette denrée : une moyenne de 160 litres/habitant/an en Algérie, contre 90 litres/habitant/an en France. «Il faut changer cette politique si l'on veut réduire la facture des importations», a-t-il ajouté. À ce propos, il a estimé que la facture des importations de l'Onil ne devrait pas dépasser les 330 millions de dollars à fin 2016, contre près de 500 millions de dollars en 2015. «C'est un gain important», a-t-il considéré. Pour rappel, la poudre de lait est importée aussi bien par l'Onil, pour le compte de l'État, que par des opérateurs privés.

[La formation numérique et e-learning : Une avancée pour les entreprises](#)

Source : El Moudjahid

Le développement et l'intégration de la formation à distance, en utilisant les supports électroniques comme outils de communication et de formation (visio-conférence, web-séminaire, téléphonie par

ordinateur...), permettent aux adhérents, particuliers ou faisant partie d'une entreprise d'étudier à leur rythme afin de progresser plus rapidement.

Ainsi, les experts présents au forum sur le e-learning, hier, à l'hôtel Sofitel, sous l'intitulé «Comment préparer la digitalisation de la formation en entreprise» organisée par IDEO learning en partenariat avec Emploitic.com et CEGOS, ont débattu de la digitalisation de la formation en entreprise, un axe majeur pour optimiser l'investissement formation de toute entreprise avec l'esprit d'expliquer les moyens de son développement. Au cours de cette rencontre, le directeur général de l'organisme Emploitic.com, premier site de recrutement en ligne en Algérie, Louai Djaffer, a présenté les résultats d'une enquête élaborée par ses équipes sur la problématique de l'appréhension et l'appréciation des directions des ressources humaines (DRH) de e-learning. Il a précisé que l'enquête en question a révélé que 75% des DRH participants connaissent déjà le e-learning et pensent que c'est le «futur de la formation pour les entreprises», mais en complémentarité avec de la formation présentielle, 25% ont déjà suivi une formation en ligne et 18% ont des projets e-learning en cours. Il a souligné que 22% des entreprises algériennes ont un plan de formation en ligne pour l'exercice 2017-2018.

Pour sa part, le directeur général d'IDEO learning, M. Oussama Esmili, nous a fait savoir que l'Algérie est en «bonne position» actuellement pour mettre en place ce système de formation au sein de ces entreprises. «L'objectif n'est pas de faire l'impasse sur le système classique de formation, mais d'assurer une complémentarité à travers les nouvelles technologies, ainsi que la formation en salle», a-t-il précisé, en ajoutant que parmi les avantages de la formation en ligne (E-learning), c'est de permettre la formation pour

des milliers de bénéficiaires qui n'est pas permise par le système classique. Il nous a également expliqué que l'application de ce système permet aussi à l'entreprise d'avoir la flexibilité du temps, l'adaptabilité, l'optimisation des cours, le déploiement rapide, ainsi que l'interactivité et l'attractivité du contenu.

Pour ce qui est de la frange concernée, M. Esmili a indiqué que tous les métiers sont touchés, en l'occurrence ceux des entreprises publiques ou privées, notamment la mécanique, l'artisanat et l'agriculture. Selon notre interlocuteur, l'objectif visé est de passer au e-learning élitique qui concerne seulement les cadres des entreprises dans tous les domaines de management des projets... et autres, à la mise en place de modules qui pourront toucher des salariés qui ne sont pas forcément des cadres.

«Grace à l'utilisation des nouveaux moyens de communication (on commence à ouvrir le champ à une nouvelle population de jeunes, jeunes entrepreneurs... qu'on essaie de toucher avec des thématiques sur l'inclusion financière, l'éducation financière, l'entreprenariat...», explique-t-il, en relevant également que pour pouvoir toucher cette catégorie de la société, il faut pouvoir parler son langage, faire partie de son contexte, lui exprimer des idées simples comprises à travers l'utilisation des langues dialectales.

[9e session du Conseil d'Affaires algéro-saoudien : Diversifier la coopération](#)

Source : El Moudjahid

En application des recommandations issues des travaux de la 8e Session du conseil d'affaires algéro-saoudien, tenue le 21 mars dernier, à Alger, une délégation des membres algériens de cette instance séjournera à

Riyad, la capitale saoudienne, du 13 au 17 Novembre courant. Un déplacement programmé en prévision de la 9e édition de la réunion du conseil, et dont l'agenda prévoit également des rencontres de mise en relations d'affaires avec des entreprises saoudiennes.

L'Algérie et l'Arabie saoudite qui enregistrent une montée en cadence de leurs relations économiques, affichent, à travers ces rencontres bilatérales, entre officiels et opérateurs économiques, une volonté commune de développer les liens de partenariat dans divers domaines, notamment économique. Lors de la 8e Session du conseil d'affaires mixte, tenue, à Alger, des hommes d'affaires saoudiens se sont dit disposés à investir en Algérie, sous réserve de lever les contraintes susceptibles de compromettre cette démarche. A cette occasion, la partie saoudienne avait annoncé quatre projets d'investissements dans les secteurs de la santé, l'immobilier et la mécanique, dont le projet d'un hôpital privé dans le cadre du partenariat algéro-saoudien. Dans le même contexte, les travaux de la 11e Session de la commission mixte algéro-saoudienne, réunie, fin décembre 2015, à Ryad, ont été sanctionnés par la signature d'une série de documents de coopération dans les domaines du transport maritime, des finances, de la planification, la prospective et des statistiques. La réunion qui a été consacrée à l'évaluation de l'état de la coopération bilatérale, en matière d'investissement et de partenariat, a permis d'arrêter un programme d'activités pour l'année 2016, dans le cadre du renforcement des relations économiques entre les deux pays. Au niveau des échanges commerciaux, qui restent encore marginaux, il y a lieu de retenir, que la balance commerciale entre l'Algérie et l'Arabie saoudite demeure favorable aux saoudiens. Les statistiques pour les deux premiers mois de 2016 indiquent que l'Arabie saoudite a exporté pour 101 millions de dollars sur un volume global d'échanges estimés à 102 millions de

dollars. Pour 2015, les exportations saoudiennes vers notre pays ont atteint plus de 610 millions de dollars sur un total d'échanges évalué à 619 millions de dollars. Durant la même année, l'Arabie saoudite a été l'un des principaux fournisseurs de l'Algérie, soit 24% des importations algériennes.

Face à une demande croissante : L'Opep pour davantage d'investissements

Source : El Moudjahid

L'Opep a insisté hier sur la nécessité d'investir dans l'industrie pétrolière pour garantir une offre suffisante face à une demande mondiale croissante, en tablant sur une hausse des prix du baril de l'or noir dans les années à venir.

"Compte tenu des prévisions d'offre et de demande, des investissements significatifs sont nécessaires dans l'ensemble de l'industrie", a estimé l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son étude annuelle prospective sur le secteur du pétrole, avançant le montant de quelque 10.000 milliards de dollars d'ici à 2040. "Il est vital que l'industrie veille à ce qu'un manque d'investissements aujourd'hui ne conduise pas à une rupture d'approvisionnement dans le futur", a-t-elle mis en garde.

Le secteur pétrolier a drastiquement réduit ses investissements, annulant ou reportant des projets, en raison de la chute des cours du brut, qui ont perdu plus de la moitié de leur valeur depuis la mi-2014 et évoluent actuellement autour de 45 dollars le baril, plombés par une offre excédentaire. Cette tendance devrait s'inverser à la faveur du rebond des prix du brut, même si ce dernier sera moins important qu'anticipé jusqu'ici. L'étude de l'Opep fait ainsi l'hypothèse d'un baril de brut

à 60 dollars en 2021 et 92 dollars en 2040 (en prix constants de 2015), ce qui équivaut, à prix courant, à respectivement 65 et 155 dollars.

L'offre totale d'hydrocarbures devrait s'établir à 99,4 millions de barils par jour (mbj) en 2021 (contre 95,1 mbj en 2015) puis croître jusqu'à 109,6 mbj en 2040, des niveaux à peine supérieurs aux prévisions de la demande à ces échéances. La consommation d'or noir sera tirée principalement par les secteurs des transports routiers, aéronautique et pétrochimique.

A moyen terme, elle bénéficiera aussi des prix plus faibles qu'anticipé. Selon l'Opep, la consommation devrait ainsi s'établir à 99,2 mbj en 2021, contre 93 mbj en 2015, une prévision relevée de 1 mbj par rapport à celle publiée l'an dernier. A plus long terme cependant, les mesures d'efficacité énergétique combinées aux nouveaux développements technologiques —comme les véhicules roulant aux carburants alternatifs— devrait très légèrement peser sur la demande, attendue à 109,4 mbj, soit 0,4 mbj de moins que l'estimation précédente.

Création de fermes d'engraisements de Thon

Source : L'Econews

L'Algérie va mettre en place des fermes d'engraisement de thon dès 2017. Ceci permettra selon Omar Kaddour, directeur de la pêche maritime et océanique auprès du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, une valeur ajoutée à l'activité de la pêche de ce poisson acanthoptérygien.

Le ministère va adresser une demande à la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA), lors de sa réunion du 14 novembre

pour obtenir la permission de créer des fermes pilotes d'engraissement de thon en Algérie, précise le même responsable au ministère de l'Agriculture. D'après M. Kaddour, la vente de thon après son engraissement multiplie sa valeur marchande par dix fois à l'exportation par rapport à son prix initial avant engraissement. L'élevage de ce poisson pour son engraissement, détaille ce responsable, dure entre 6 et 12 mois au bout desquels son poids passe de 10-12 kilogrammes à plus de 90 kilogrammes. Avant son engraissement, le thon est cédé à environ 10 euros/kg alors qu'il se vend aux enchères après engraissement. M. Kaddour, indique, qu'il est nécessaire pour l'Algérie, qui pêche son quota annuel de thon, d'exploiter davantage cette ressource, soulignant que la vente de son thon à d'autres pays à des prix dérisoires fait perdre d'importantes ressources financières à l'Algérie.

Les réserves de thon dans l'Atlantique atteindront en 2017 près de 23 000 tonnes

Les régions susceptibles d'accueillir ces fermes sont celles de la côte est du pays qui connaît une forte concentration des thonidés lors de la période ouverte à la pêche par la CICTA fait savoir M. Kaddour qui cite El-Tarf, Annaba et Skikda. A la lumière de l'augmentation des réserves mondiales de thon dans l'Atlantique passées de 13 000 tonnes en 2015 à 19 000 tonnes en 2016, le ministère est optimiste quant à l'obtention de l'aval de cette organisation pour la création de fermes d'engraissement de thon en Algérie, d'autant que les réserves de thon dans l'Atlantique devraient atteindre en 2017 près de 23 000 tonnes, selon les prévisions. « Nous sommes optimistes quant à l'obtention du feu vert pour cet investissement ici 2017. Les investisseurs sont prêts pour commencer le travail et tous les moyens sont disponibles », soutient-il.

Toutefois, l'opération a été reportée pour manque d'informations sur son impact sur l'environnement. « Nous sommes arrivés à un stade où il est impératif d'ouvrir ce créneau, notamment après la récupération de la quote-part algérienne de pêche du thonidé qui atteindra 543 tonnes en 2017. En plus, nous nous sommes assurés que cette activité n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement, sans compter que nous avons un cadre juridique prêt et il est conforme aux conditions de la CICTA », poursuit-il. Concernant les observations de la CICTA quant à la saturation de la région en fermes d'engraissement et ses réserves quant à la levée du gel sur cette activité, M. Kaddour fait valoir que « l'Algérie ne dispose pas de fermes en activités et qu'elle a droit à sa part dans le créneau d'engraissement du thon, d'autant que « la réglementation a été améliorée en se conformant aux règlements de la CICTA ».

La suppression de la subvention de l'orge était une revendication des éleveurs

Source : APS

La suppression de la subvention de l'orge, une mesure introduite par le projet de loi de finances (PLF2017), répond à une demande émanant des éleveurs qui estiment qu'ils ne tiraient pas profit de ce soutien à cause de la spéculation, a indiqué mardi le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdessalam Chelghoum.

"Nous avons supprimé la subvention de l'orge suite à la demande des éleveurs qui nous disaient que ce soutien ne leur parvenait pas à cause des spéculateurs", a expliqué le ministre devant les membres de la commission des finances et du budget de l'Assemblée

populaire nationale (APN) lors d'une réunion sur le PLF2017, et présidée par Mahdjoub Bedda.

Cette mesure a été proposée par le ministère au gouvernement qu'il a endossé en l'inscrivant dans le PLF 2017.

"En tant que responsable politique j'assume pleinement cette responsabilité", a affirmé M. Chelghoum en estimant que cette mesure allait mettre fin aux spéculateurs qui se sont enrichis grâce au soutien de l'Etat.

L'orge qui sert à l'engraissement du bétail notamment le cheptel ovin est subventionné par l'Etat depuis une dizaine d'années. Les pouvoirs publics cédaient le quintal d'orge à 1.500 DA, mais les éleveurs n'en tiraient pas profit puisqu'ils l'achètent à 3.000 DA chez les spéculateurs.

"C'est les spéculateurs qui bénéficient de la subvention. C'est inadmissible", a martelé le ministre.

Ce dernier a souligné, par ailleurs, que le ministère met à la disposition des éleveurs qui se constituent en coopératives, les moyens et l'expertise de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) pour faire des achats à des prix avantageux sur le marché international.

Outre la suppression de la subvention de l'orge à destination des éleveurs, le projet de loi de finances 2017 a augmenté la taxe sur les importations de l'orge qui passe de 3% à 5%.

"Ce projet de loi a été préparé selon la conjoncture économique du pays en prenant en compte la réduction

des ressources financières suite à la chute des prix du pétrole", a rappelé le ministre.

Le secteur a vu ainsi son budget diminuer à 250 milliards DA contre 310 milliards DA en 2016.

"La réduction du budget concerne tous les secteurs dont celui de l'agriculture, mais il y a lieu de souligner qu'il y a une orientation vers l'investissement réel", a ajouté M. Chelghoum.

Il a cité, dans ce contexte, l'attribution de près de 550.000 hectares aux grands investisseurs dont les projets touchent à la filière lait, les cultures fourragères et les céréales.

Le ministre a indiqué également qu'il existe une réflexion au niveau du gouvernement pour lier l'amont et l'aval agricole grâce à l'industrie de transformation.

Dans sa stratégie de diversification de l'économie nationale, le gouvernement compte sur le secteur agricole pour augmenter la production nationale et exporter vers des marchés extérieurs notamment africains, et ce, en soutenant l'investissement privé.

D'après les chiffres du ministre, le secteur a enregistré une avancée entre 2000-2015 avec un taux de croissance 7,6% en 2015 contre -15% avant 2000. Sa valeur ajoutée est passée de 323 milliards DA en 2000 à 1.936 en 2015.

La valeur de la production agricole est passée de 359 mds DA à 2.900 DA en 2015, alors que le secteur compte environ 2,5 millions d'emplois.

A l'horizon 2019, le secteur vise une croissance annuelle de 5% et arriver à une superficie agricole utile de 9

millions ha contre 8,5 mls ha actuellement dont deux millions ha irrigués.

Le gouvernement compte aussi arriver à une valeur de production agricole de 4.300 milliards DA et le doublement de la production halieutique à 200.000 tonnes.

Il s'agit aussi de porter le taux de boisement à 13% contre 11% actuellement et la création de 1,5 million d'emplois dont 80.000 dans le secteur de la pêche et l'aquaculture.

L'Etat veut à travers les différents programmes de développement du secteur arriver à la réduction de la facture alimentaire de 2 milliards de dollars et l'augmentation des exportations à 1,1 milliard dollars contre 792 millions dollars actuellement, selon le ministère.

COMMERCE

Usine Emin Auto/JAC : Le premier camion en février 2017

Source : Le Soir d'Algérie

Le projet d'usine d'assemblage de camions de marque JAC que prévoit de réaliser le groupe Emin Auto, en partenariat avec le constructeur chinois, entame la dernière ligne droite.

Domiciliée dans la commune de Tamazougaha, wilaya de Aïn Témouchent, cette usine dispose d'une capacité de production qui débute à 10 000 unités pour la 1re année pour atteindre au bout du 5e exercice le niveau de 50 000 véhicules par an.

Les travaux, selon une source proche du concessionnaire, avancent à un rythme satisfaisant et le premier camion assemblé est d'ores et déjà attendu pour le début du mois de février 2017. La phase d'installation des équipements bat actuellement son plein et notre interlocuteur précise que les premiers essais sont prévus pour le mois de décembre prochain. Deux modèles sont au programme de production du projet de JAC et Emin Auto. Deux nouveautés du constructeur, en l'occurrence le JAC 1040 S, un camion de moyen tonnage adapté aux attentes des clients et qui enregistre des volumes de vente importants, et le tout nouveau Bosseur, une camionnette au design clairement inspiré de références du segment en Algérie. Il faut préciser que ces deux modèles se déclineront en différentes versions pour des applications professionnelles multiples et variées. On apprend par ailleurs que la production de cette unité sera naturellement destinée à la satisfaction des besoins du marché national mais aussi pour l'exportation vers les pays de la région et de l'Afrique dès la 3e année d'activité avec des volumes qui atteindront les 30 000 unités/an.

Parallèlement à ces préparatifs de lancement, des opérations de recrutement et de formation sont effectuées pour doter l'unité des compétences à même d'assurer son bon fonctionnement.

On annonce 270 nouveaux emplois pour la première année et 450 au fur à mesure de la montée en cadence. Une académie est par ailleurs prévue pour la formation des personnels de différentes spécialités, exécution, production, technique, marketing, commercial, maintenance, et ce, grâce au concours du constructeur qui entend mettre à la disposition de la partie algérienne son savoir-faire et son expertise.

Le montant global de l'investissement avoisine les 14 milliards de dinars, soit 128 millions de dollars.

Assemblage de Camions : Diamal se relance

Source : Le Soir d'Algérie

La filiale du groupe français CFAO, Diamal, procédera aujourd'hui au lancement de la représentation du constructeur de camions, FUSO, en Algérie. En plus de la distribution, Diamal annonce également la réalisation d'une unité d'assemblage dans la région de Sidi Moussa, près d'Alger. Ce projet est le résultat d'une délocalisation d'une unité qui activait au Maroc et qui pourrait vraisemblablement permettre, à terme, l'assemblage de camions de marque DAF dont Diamal assure par ailleurs la représentation. C'est aussi l'opportunité pour les responsables de FUSO et de Diamal de présenter un nouveau camion dont la commercialisation dans notre pays est attendue dans les prochains jours.

Par ailleurs, nous rappellerons que l'activité commerciale de Diamal a sensiblement chuté au cours de ces dernières années et bien avant le début de la crise qui plombe l'activité automobile en Algérie. Abandon de marques, fermeture de locaux, perte importante de parts de marché, baisse vertigineuse des volumes de vente, autant de signes qui militaient plutôt en faveur d'une cessation des activités de cette société. Mais voilà que Diamal revient au-devant de la scène avec cette nouvelle annonce et réaffirme sa volonté de perpétuer sa présence en Algérie.

TRANSACTIONS & CONTRATS

Le chiffre du jour : 40 agences CPA

Source : El Moudjahid

Le Crédit Populaire d'Algérie et AXA Assurances Algérie ont procédé, lundi, à la signature de deux conventions de partenariat pour la distribution des produits d'assurance vie et d'assurance dommages à travers les agences du CPA. Cette opération sera assurée par 40 agences CPA réparties sur tout le territoire, pour mettre à la disposition des clients CPA une panoplie de produits innovants et services proposés en exclusivité par AXA Assurances, tels que l'assistance cartes bancaires (Visa et Mastercard, CIB), produit multirisque habitation et travaux d'entretien d'habitation.

Le pari dans la formation de Scania et Legrand Electric Algérie

Source : El Watan

L'Institut supérieur de la formation professionnelle d'Es Sénia (Oran) a abrité jeudi la signature de deux conventions, l'une avec le constructeur suédois Scania, pour les véhicules industriels, et l'autre avec le français Legrand Electric Algérie, pour tout ce qui est réseautique et câblage.

C'est Marie-Claire Swärd Capra, ambassadrice de Suède, en personne qui a inauguré l'atelier dédié à la maintenance mécanique. «Je me réjouis de la contribution de l'entreprise suédoise à cet effort de formation», a-t-elle indiqué dans son intervention, précisant que celui-ci ne se limite pas à l'apport financier (Scania a fourni le matériel et l'équipement pédagogique), mais aussi à l'expertise et à la transmission du savoir-faire.

«Je suis, explique-t-elle également, persuadée que le nouvel atelier va réduire fondamentalement l'écart qui puisse peut-être exister entre le niveau de connaissance des mécaniciens d'aujourd'hui et celui que réclament

les entreprises de pointe, comme Scania, et pour lesquelles la haute technologie fait partie intégrante de toutes leurs activités.» L'offre de formation suédoise fait partie de la mise en œuvre de ce qui est appelé «la responsabilité sociale des entreprises», un choix de coopération mis en avant par la diplomate représentant un gouvernement qui attache beaucoup d'importance à la coopération technique en Algérie et dans tous les secteurs.

«La perspective suédoise souhaite, ajoute-t-elle, voir l'inauguration d'aujourd'hui non pas comme un événement unique, mais comme l'expression d'une volonté d'élargir et d'approfondir les relations bilatérales, des relations qui sont excellentes, ininterrompues depuis le 18^e siècle et qui se renforcent notamment dans le domaine économique».

Elle rappelle que trois ministres suédois ont effectué des visites en Algérie l'année dernière et que le ministre algérien de l'Industrie et des Mines vient de séjourner en Suède sur invitation de son homologue (même si les dénominations ne sont pas les mêmes) Mikael Damberg, ministre de l'Entreprise et de l'Innovation. Abdesslem Bouhoureb s'est justement rendu sur le site principal de Scania.

Usine de montage Scania à mascara

La firme suédoise s'apprête d'ailleurs à inaugurer son site de montage à Mascara, ce qui constitue «une preuve supplémentaire du renforcement de la collaboration entre les deux pays.» Globalement, ce sont une vingtaine de grandes sociétés suédoises qui sont présentes sur le sol algérien, en partenariat avec des entités locales et toutes pratiquent, d'une manière ou d'une autre, cette idée de «responsabilité sociale» en mettant en avant le dialogue et la communication

avec les acteurs sociaux. Concernant la deuxième convention, Baudoin Guiraud, directeur général de Legrand Electric Algérie, explique : «Nous avons d'abord été sollicités par le ministère de la Formation professionnelle, qui souhaitait développer un partenariat dans le domaine du matériel électrique.

Ensuite, la wilaya d'Oran nous a contactés à travers son directeur et nous avons pu établir des liens et des échanges avec cette école pour définir les axes de collaboration.» Le premier consiste à accompagner l'équipe des formateurs, en les dotant d'outils informatiques de type logiciel ou en les formant ici à Oran sur des sujets définis au préalable en fonction des besoins.

Le second consiste à fournir du matériel pour les différents ateliers à l'exemple de celui des courants forts (protections, disjoncteurs) ou celui des courants faibles pour tout ce qui concerne les réseaux informatiques. «Nous sommes ravis que le ministère nous ait associés à cette initiative parce que pour Legrand il est important de transmettre son savoir à travers ses équipes et un certain nombre d'outils qui sont à sa disposition», précise le représentant de cette filiale algérienne du groupe, dont le siège est situé à Limoges (France).

Pour le directeur de la formation professionnelle, Abdelkader Touil, cet événement consolide la wilaya d'Oran dans son rôle de pôle industriel pour la construction et la maintenance automobile, car avec les centres de Oued Tlalat et d'Arzew, c'est désormais l'ensemble de la chaîne, en amont (montage ou construction) et en aval (maintenance et service après-vente), qui est prise en compte dans le domaine de la formation. Concrètement, hormis la fourniture des équipements pédagogiques, la convention avec Scania

permettra de former 20 professeurs (formateurs) sur les nouveautés de la filière automobile, et celle avec Legrand concernera 10 professeurs pour tout ce qui est réseautique. Le but est d'assurer aux futurs stagiaires une qualification supérieure.

«C'est un début prometteur, mais notre ambition est de toucher toutes les marques pour transmettre un maximum de savoir-faire à nos enfants», espère Abdelkader Touil, rappelant que l'Etat a consenti des investissements conséquents pour réhabiliter les locaux de ce centre et les rendre, grâce à une aide précieuse fournie par Renault Algérie, conformes aux normes européennes les plus actuelles. L'investissement a été payant car juste après, d'autres marques activant en Algérie se sont manifestées.

Le directeur de la formation ne veut pas divulguer de noms, en tout cas pas avant la signature, au fur et à mesure des autres conventions. «Maintenant, conclut-il, ce qu'on souhaite de nos partenaires, c'est de ramener un maximum de savoir-faire et de nous outiller par des compléments didactiques afin qu'on puisse assurer une meilleure qualité de formation.»

REGIONS

Foire du miel à Rouiba : Un réel savoir-faire ancestral

Source : Le Soir d'Algérie

C'est dans le respect d'une noble tradition, qui se veut être de plus en plus ancrée dans les mœurs des Algériens, que la dynamique association des apiculteurs de la wilaya d'Alger, dont les efforts et les mérites ne sont plus à vanter, organise une autre et grande foire du miel et des produits de la ruche.

Plantant le décor au centre-ville de Rouiba, la foire en question qui a débuté hier et qui se prolongera durant une quinzaine de jours regroupe plus d'une vingtaine d'exposants apiculteurs, de la wilaya d'Alger pour leur majorité, auxquels s'ajoutent quelques autres venus des wilayas limitrophes. Lors de leur présence, les visiteurs, qui à coup sûr seront cette fois encore très nombreux, auront à apprécier la qualité et les nombreuses variétés de miel et divers produits de la ruche. En effet, le miel naturel d'abeille, qui reste l'aliment le plus énergétique, et qui sera cédé à des prix qui défient toute concurrence, sera exposé dans sa large variété (miel d'eucalyptus, chardon, multi-fleurs, montagne, euphorbe, oranger, jujubier, romarin, moutarde, lavande...). Les bienfaits du miel ne sont plus à présenter.

Jugez-en : il traite les affections cardio-vasculaires, telles l'hypertension, l'hypotension, les palpitations, la fragilité capillaire, les anémies (surtout chez l'enfant), régule le mauvais cholestérol, élève le bon cholestérol. Il a également des fins thérapeutiques concernant les infections respiratoires, les brûlures, l'allaitement, la fatigue, les problèmes digestifs et urinaires...

A l'instar du miel, les produits de la ruche comme le pollen, la gelée royale, le propolis... fabriqués eux aussi par les abeilles, sont également de véritables médicaments naturels et n'ont pratiquement pas d'effets secondaires indésirables : «Tout comme le miel, ils jouent un grand rôle de régulateur dans l'ensemble des fonctions et du métabolisme», a tenu à expliquer Redouane Sellidj, président de l'association des apiculteurs de la wilaya d'Alger, apiculteur de métier et biologiste de formation. Les produits cosmétiques (crème, shampooing, sirop...) sont également présents dans les différents stands, suscitant à leur tour un réel intérêt auprès des visiteurs. Il est à rappeler que les

organiseurs et les exposants, qui ont à la moindre sollicitation fait preuve de gentillesse et de disponibilité, n'hésitent pas à expliquer aux visiteurs les bienfaits du miel naturel, ses techniques ancestrales, ses mystères, mais également les mettent en garde quant à l'arnaque et la fraude des pseudo-vendeurs de miel.

«Le miel qui doit être un élément fondamental de notre culture ne peut pas être vendu comme ça à la sauvette et n'importe où. Les vendeurs sans scrupules cèdent leurs produits douteux à de très bas prix.

Nous les professionnels et véritables artisans, faisons en sorte de combattre l'arnaque en sensibilisant le citoyen du danger et en exposant nos produits à la qualité et à l'origine bien connues et contrôlées en bonne et due forme», diront saïd Chaâbane et Abdelkader Bey, apiculteurs et incontournables organisateurs.

Comme le veut la tradition, à Rouiba, tout comme ailleurs, les visiteurs ne repartiront pas sans être invités à déguster gratuitement le fruit du travail ancestral des différents exposants.

Ne ratez pas l'occasion. Ça mérite réellement le détour.

[Aïn-Temouchent: Plus de 200 forages autorisés](#)

Source : Le Quotidien d'Oran

Le nombre est passé de 45 puits en 2010 à 206 en 2016. Les forages ont été réalisés à la faveur des programmes de développement intégré destinés à l'irrigation agricole et à l'abreuvement du bétail. L'on sait qu'un objectif de 1.120.000 ha irrigués est visé par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, dont au moins 10.000 à l'horizon 2019 pour la wilaya d'Aïn-

Temouchent, qui en compte aujourd'hui quelque 7.000. Aïn-Temouchent compte aussi parmi les wilayas qui ne disposent pas de grands barrages d'eau, le recours aux puits de forage d'eau est admis en vue de combler le déficit de pluviométrie constaté durant ces dernières années. Les demandes de forages sont examinées par la commission ad hoc de la wilaya, composée de représentants de l'hydraulique, de l'agriculture, de l'environnement, de la santé, de l'ABH et de l'ANB. S'insérant dans le cadre du programme spécifique de l'économie de l'eau élaboré par le MADR en matière de renouveau agricole et rural, cet objectif exige un effort particulier de la part de l'ensemble des intervenants du secteur. Il nécessite, essentiellement, la mise en place d'équipements économiseurs d'eau soit par aspersion (goutte-à-goutte), irrigation localisée ou la réduction de 50 % de l'irrigation gravitaire.

Les responsables de la DSA encouragent les agriculteurs à exploiter les ressources en eau disponibles pour l'irrigation des céréales avec le recours au programme de soutien de l'État. L'État finance les équipements d'irrigation d'appoint par le biais de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID) aux périmètres irrigués. Enfin, dans le domaine des ressources en eau, trois retenues collinaires ont été programmées pour être réalisées dans la wilaya d'Aïn-Temouchent au titre du quinquennal 2014-2019.

Ces futurs ouvrages, totalisant une capacité de 8,5 millions de m³, contribueront à l'amélioration de l'irrigation des terres, laquelle ne concerne actuellement qu'une mince partie de la superficie agricole utile (SAU). Des capacités d'eau utiles auxquelles il faudra ajouter plus tard 1,6 million d'unités qu'apportera le barrage en projet d'Oued Besbès, dans la commune de Sidi Boumediene, en cours de

réalisation, et Sidi Besbès et Sidi Ghassoul qui, à lui seul, peut recevoir jusqu'à 1,9 million de m³ d'eaux pluviales.

DIVERS

[Donald Trump, 45ème président des États-Unis](#)

Source : El Moudjahid

Le candidat républicain, Donald Trump a été élu mercredi 45ème président des États-Unis au terme d'une longue campagne électorale qui l'a propulsé à la plus haute fonction de l'exécutif américain, selon CNN. La victoire du président républicain s'est dessinée progressivement dans la soirée de mardi à mercredi, alors que les décomptes ont fait ressortir une victoire à l'arraché de Trump dans les États-clés de Floride, Caroline du Nord et l'Iowa. Aussitôt, après le quartier général des républicains à Manhattan a explosé de joie, alors que l'ambiance était morose dans le camp des démocrates, réunis à Brooklyn à New York. John Podesta, le directeur de campagne d'Hillary a indiqué dans un rassemblement des démocrates à New York qu'il n'avait rien à déclarer même si la candidate démocrate perdait l'élection, en affirmant qu'elle avait "accompli un travail